

Démocratie participative

Débat sur les nouveaux compteurs Linky

200 Ostwaldois étaient présents, le 2 avril au Point d'Eau, pour la soirée d'information sur les futurs compteurs électriques connectés, proposée par un collectif d'habitants et soutenue logistiquement par la Ville. Invitée par les organisateurs, l'Électricité de Strasbourg, acteur principal de ce changement de compteur, a été absente du débat.

Dans un souci d'information au public, les organisateurs ont débuté la réunion en relayant les avantages avancés par ÉNÉDIS sur leurs futurs compteurs. « Le compteur communicant, Linky, est une nouvelle génération de compteur. Il transmet des données de consommation et reçoit des ordres à distance : plus de dérangements à domicile pour les relevés bi-annuels, suivi de consommation instantané, changement de puissance, de contrat et interventions à distance, sécurité des données personnelles...

Linky répond au besoin de modernisation des réseaux d'électricité en France dans le respect des directives européennes. En remplaçant un matériel devenu obsolète (dans certains cas, il peut avoir été installé il y a plus de 40 ans), plus de 10 000 emplois seront créés et le recyclage des anciens compteurs sera réalisé en France ».

Patrick Richardet (Groupe Santé Colmar) et Jean-Marie Hausser (Initiative citoyenne anti-Linky sur l'Eurométropole) ont ensuite pris la parole pour argumenter dans un sens opposé. « Ces compteurs questionnent sur bien des points : tout d'abord leur durée de vie plus courte que les compteurs traditionnels (10 à 15 ans contre 60 actuellement), ensuite les nombreux incidents (pannes d'appareils électroménagers,



disjonctions, feux, procédés violents de certains installateurs) déjà signalés sur ceux installés sur le territoire, sans oublier l'absence de prise en compte du principe de précaution sur les éventuels effets des champs électromagnétiques sur la santé (tout particulièrement pour les personnes électro sensibles mais aussi les enfants), la précarité des emplois créés et le renforcement d'une surveillance permanente de la population.

L'avis de la Cour des Comptes est significatif, pour elle « les nouveaux compteurs sont coûteux pour les consommateurs et constituent un programme économiquement avantageux pour ÉNÉDIS ».

Des échanges et des questions

En seconde partie de réunion, les participants ont posé de nombreuses questions et partagé l'expérience de leur entourage ailleurs en France : Peut-on refuser l'installation de ces compteurs ? Quelles sont les démarches à entreprendre ? Comment se passe l'installation en habitat collectif ? Quelles sont les possibles augmentations sur la facture d'électricité, comment se protéger des ondes électromagnétiques, etc...

Les organisateurs se sont engagés à donner un compte-rendu de la soirée à tous les participants qui en ont fait la demande. Pour Christine Gandrieau, membre organisateur de cette rencontre, « Linky n'est pas qu'une question de compteur : Linky a une dimension économique, sanitaire, sociale et écologique. Dans ce nouveau compteur électrique comme dans tous nos objets de technologie avancée, il y a des piles dont la fabrication nécessite des terres rares. Au-delà du débat pour ou contre Linky, se pose donc la question : quel monde futur notre société veut-elle générer ? »

À chacun de se faire sa propre opinion sur la question.

■ Pour en savoir plus

<https://www.enedis.fr/linky-compteur-communicant>
<https://www.stop-linky-68.com>
stop-linky-eurometropole@laposte.net



© Illustration : Bruno Boulala